

Discours de Son Excellence Monsieur
SOUEF Mohamed El- Amine, Ministre
des Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale

**33ème Conseil des Ministres
de la Commission de l'Océan Indien**

Balaclava, 12 septembre 2018

Ile Maurice

Excellence Monsieur le Président du Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien,

Excellence Monsieur le Vice-président de la République des Seychelles

Excellences Messieurs les Ministres et Chefs des délégations,

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien,

Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Distingués Partenaires au Développement,

Honorables Invités en vos rangs et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, saisir cette belle opportunité pour adresser aux Autorités et au peuple frère de la République de Maurice, au nom de ma délégation et à mon nom personnel, nos vifs remerciements, pour l'accueil toujours chaleureux et fraternel, ainsi que l'hospitalité qui nous ont été réservés depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Je voudrais, au nom du Gouvernement de l'Union des Comores, saluer les efforts louables, déployés par la République de Maurice, pour la promotion de la vision, de la mission, de l'image et des valeurs de notre Organisation, dans notre Sous-région et partout où cela a été nécessaire dans le monde. Durant la brillante présidence mauricienne, la COI a enregistré des avancées majeures, dans la consolidation et l'affirmation de notre Organisation, notamment quand il s'agit d'harmoniser nos positions par rapport à notre partenariat avec l'Union Européenne dans le cadre des ACP post Cotonou.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour féliciter la République des Seychelles qui, désormais, assumera la présidence de notre Organisation. Nous souhaitons au Gouvernement de la République des Seychelles succès et réussite dans la conduite de cette noble et ô combien délicate mission. La présidence seychelloise pourra compter sur l'accompagnement et le soutien total de l'Union des Comores.

Mes remerciements s'adressent également, à l'endroit de notre Secrétaire général de la COI et aux équipes du Secrétariat Général pour les excellentes dispositions prises, en vue d'assurer le bon déroulement de nos travaux.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Mon pays, l'Union des Comores, salue l'action et les efforts inlassables des différentes instances décisionnelles de la COI pour que notre organisation soit plus visible, lisible et audible sur la scène internationale.

Il est évident que la COI gagne en maturité et qu'elle a vocation, à juste titre, d'évoluer et de suivre la voie tracée par ses Pères Fondateurs afin de mieux adapter ses Institutions et son mode de fonctionnement pour le mieux-être de nos populations.

Nous devons ainsi nous armer de détermination et d'ambitions. Nous devons envisager de grandes réformes au niveau du Secrétariat Général, afin qu'il puisse mieux assurer, dans son rôle bien défini, de gestion et de mise en œuvre des orientations stratégiques des Etats, un bon fonctionnement et une meilleure gestion administrative des projets engagés dans nos différents pays. Cela nécessitera sans doute une implication efficiente et directe de nos chargés de mission qui ne sont en réalité que nos ambassadeurs et ambassadrices auprès de l'Organisation ainsi que nos Officiers Permanents de Liaison.

Ces réformes permettraient de renforcer les capacités du Secrétariat Général et de recadrer de manière plus précise, les missions dévolues à chacune des Instances de l'Organisation tout en veillant à la souveraineté des Etats membres.

Le Secrétariat Général, organe catalyseur de toutes les attentes de nos pays respectifs, doit transcender les clivages de toute nature, Mesdames et Messieurs, en ce sens qu'il ne peut nourrir un quelconque penchant pour tel ou tel de nos pays. Il y va de la nécessaire harmonie de notre Organisation pour qu'elle puisse exercer pleinement son rôle et ses missions clairement définies dans sa Charte constitutive.

La COI, notre Organisation régionale, fête ses 36 ans depuis sa création. Elle devra, à cet effet, être en phase avec l'évolution du monde, afin de répondre aux besoins des pays dans leur politique de développement économique et dans leur lutte contre les effets de la mondialisation et du changement climatique.

Notre Organisation, composée exclusivement d'îles, avec près de 5,5 millions de miles constituant notre Zone Economique Exclusive, la COI possède des atouts

incontestables et un avenir prometteur. Toutefois, cette richesse reste encore inexploitée et j'exhorte le Secrétariat général à s'y pencher davantage et formuler des propositions allant dans l'intérêt des Etats membres.

Ainsi, devons-nous, sans tarder, mutualiser nos efforts, afin de promouvoir une exploitation saine et raisonnée de notre espace maritime et faire de l'économie bleue, le socle de notre croissance économique, le tremplin de notre coopération régionale et la clef de voûte de notre épanouissement civilisationnel et culturel.

Notre situation géostratégique, au carrefour de l'Afrique, l'Asie, l'Orient et l'occident, fait de notre sous-région une zone à fortes potentialités mais très vulnérable aux risques et menaces écologiques.

Ainsi, si telle est notre ambition et notre priorité, nous devons rapidement nous doter d'un dispositif de sûreté et de sécurité pour lutter contre les déversements des hydrocarbures en mer, les différents trafics illicites, la pêche INN et la menace terroriste.

Seul, chaque Etat ne pourra répondre à ces défis. Notre action collective à travers la COI, devra apporter les meilleures réponses à toute menace sous quelque forme qu'elle soit.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Le monde qui est le nôtre est devenu un village planétaire en pleine mutation, un village confronté à des défis majeurs qui ont pour nom, terrorisme, foyers de tensions, famine, pandémies, immigration, changements climatiques, etc., qui ne laissent personne indifférent et que notre espace doit prendre sérieusement en compte dans la poursuite de son mandat.

Les ensembles régionaux avancent résolument vers l'intégration, vers plus de solidarité et l'élimination des barrières, pour mieux faire face aux défis, renforcer le partenariat, et répondre aux aspirations légitimes de leurs peuples respectifs.

Nous, dans l'espace COI, avons un avantage considérable sur les autres ensembles régionaux, car nous vivons dans un espace de paix et de sécurité. Nous partageons la même langue et des valeurs communes ; nous avons en commun la culture et la civilisation dans la diversité. Ces atouts nous interpellent, dans la poursuite de la vision, de la mission et des idéaux fixés par les Pères Fondateurs de notre Organisation.

Le temps, me semble-t-il, est venu pour que nous dressions ensemble le bilan des actions menées par notre Organisation dans la poursuite de ses missions. Qu'avons-nous fait des décisions de nos Chefs d'Etats ?

Je proposerais, en conséquence, que nous organisions une retraite, pour évaluer le chemin parcouru et pour qu'ensemble, nous examinions la manière de nous projeter mieux dans l'avenir.

Il nous faut, Mesdames et Messieurs, oser regarder les choses en face, prendre de la hauteur, évaluer le poids réel de notre solidarité, et voir comment promouvoir, dans la transparence, notre complémentarité et notre partenariat ; en un mot, nous demander de quelle COI nous voulons pour demain : une COI économique, une COI culturelle, ou une COI politique ?

Pouvons-nous, Mesdames et Messieurs, continuer à avancer ensemble dans un espace où les barrières persistent toujours, où certains continuent à fermer leurs portes aux autres ? Est-ce cela la COI des Peuples que voulaient les Pères Fondateurs ? Est-ce cela la COI que nous souhaitons aujourd'hui et demain pour nos enfants ?

Le temps est venu pour voir, ensemble, comment réduire les distances entre nous et souder mieux nos rangs. Rendre la COI plus performante et plus adaptée aux exigences de notre temps et transformer nos défis en opportunités de développement sont choses possibles si nous sommes solidaires.

La COI ne manque pas d'atouts. Faisons en sorte que nos peuples en tirent le meilleur parti.

Faisons en sorte que cette zone de paix et de stabilité soit une zone où les échanges et le partage sont possibles ; une zone où l'intégration économique et l'innovation sont une réalité tangible ; un espace où le vivre-ensemble n'est pas un simple vœu pieux.

C'est vous dire, Mesdames et Messieurs, l'importance d'une Retraite pour des échanges approfondies, assorties d'une Feuille de Route prenant en compte notre volonté partagée de faire de l'indianocéanie, un espace régional de référence, un espace de cohabitation pacifique, une destination privilégiée, une zone d'échanges préférentielles et une zone de libre circulation des personnes et des biens.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement comorien salue et soutient les initiatives engagées par le Gouvernement de la République de Maurice, en vue de recouvrer son intégrité territoriale.

Nous encourageons, de même, la voie constitutionnelle engagée par les autorités malgaches pour l'organisation prochaine des échéances présidentielles.

Le Gouvernement de l'Union des Comores félicite les autorités seychelloises pour leur engagement et détermination permanents pour des Seychelles stables, pacifiques et paisibles.

Mon pays, l'Union des Comores, vient d'ouvrir une nouvelle page de son histoire par la mise en place d'une nouvelle Constitution par voie référendaire, suite à des Assises nationales inclusives tenues au mois de février 2018.

Ces assises ont vu la participation de hauts représentants de la Communauté internationale, notamment de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union Africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie de la Ligue des Etats Arabes et de la Commission de l'océan Indien.

Elles ont permis à toutes les forces vives de la Nation, y compris les représentants de la diaspora, et des organisations de la société civile de notre pays de s'exprimer en toute liberté pour faire le bilan des 42 années d'indépendance et, d'émettre des recommandations en vue du développement durable de notre pays. Ce fut l'occasion pour amorcer un dialogue politique que nous voulons permanent pour permettre aux acteurs politiques comoriens de transcender leurs clivages et se rapprocher davantage.

Ce grand rendez-vous national a recommandé, dans les conclusions, un toilettage des Institutions pour, d'une part, renforcer leur efficacité, consolider l'unité nationale et renforcer davantage l'Etat de droit, et d'autre part, réduire le poids budgétaire des Institutions pour dégager les ressources devant permettre à l'Union des Comores de s'engager dans la voie du développement durable, dans la paix, la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance.

Le Peuple comorien s'étant largement exprimé lors du Référendum constitutionnel du 30 juillet dernier, l'heure est à la mise en place progressive des nouvelles institutions pour garantir le développement harmonieux du pays.

Excellence Mesdames et Messieurs,

Il est temps que nous mettions le contenu que nous souhaitons et donnions un corps et une âme à la coopération régionale pour les années qui viennent.

Je salue par avance les efforts qui seront déployés par tous les Etats et le Secrétariat Général de notre Organisation pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des projets, sans oublier les partenaires de la COI qui nous ont toujours apporté leur soutien.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais souhaiter bon courage à la République des Seychelles qui prend le relai de la présidence de notre Organisation.

Je reste confiant qu'elle saura assumer cette tâche avec la plus grande sagesse et elle pourra toujours compter sur le soutien total de mon pays pour accomplir sa noble mission.

Je souhaite plein succès aux travaux de ce 33ème Conseil.

Vive la coopération régionale.

Je vous remercie pour votre attention.